Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 9 (1890)

Heft: 6

Artikel: Société suisse de numismatique : actes administratifs et officiels

Autor: Stroehlin, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-171429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef: Paul STRŒHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE: Société suisse de numismatique. Avis concernant les publications en 1891. — Procès-verbal de la XIme Assemblée générale du 18 octobre 1890 à Genève. — Réception de nouveaux membres. — Démission. — Comité de la Société de numismatique depuis octobre 1890. — J. Mayor, Médaille de la Société suisse de numismatique. — G. Cument, Les progrès de la numismatique gauloise depuis Lelewel. — Dr Ladé, Les deniers mauriçois. Leçon inaugurale à l'Université de Genève. — B. Reber, Causeries sur les monnaies gauloises considérées comme remèdes, et sur les emblèmes préhistoriques de ces monnaies. — Mélanges: Fausses pièces de 5 francs suisses. — Médailles de tirs genevois. — Nominations. — Distinction de la maison Thévoz. — Médaille Naville. — Ordre des serviteurs de Saint-Pierre. — Médaillons de Bovy. — M. J. Meili, associé de la Société royale de numismatique belge. — Médailles Angrand. — Appel à tous les numismatistes. — Nécrologie: H. A. Erbstein. — Gustave Revilliod. — Bibliographie de l'œuvre de Vincent Promis. — Bibliographies. — Erratum. — Concours artistique organisé par M. Eugène Demole. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

ACTES ADMINISTRATIFS ET OFFICIELS

Avis concernant les publications de la Société à partir de l'année 1891.

A partir du 31 décembre 1890, le *Bulletin de la Société* suisse de numismatique cessera de paraître comme organe unique de la Société.

Cette publication sera remplacée par les deux suivantes : Le Bulletin mensuel de la Société suisse de numismatique paraîtra une fois par mois et donnera les actes administratifs et officiels de la Société, les nouvelles courantes et de petits travaux de moindre importance. Il est destiné surtout à tenir au courant des affaires de la Société les membres actifs et honoraires, à signaler les nouveautés scientifiques, les trouvailles et les nouvelles frappes de monnaies et médailles. Il aura avant tout un caractère suisse.

La Revue suisse de numismatique paraîtra quatre fois par année si possible et ne contiendra que des travaux inédits, des mémoires importants au point de vue scientifique. Les illustrations continueront à y être données en clichés dans le texte et en planches hors texte.

Les membres de la Société reçoivent gratuitement ces deux publications.

L'abonnement pour les personnes étrangères à la Société sera de

Les ventes publiques et les catalogues de marchands ne seront signalés que comme annonces payantes. Le tarif reste le même que pour les années précédentes.

Les offres et demandes de médailles et monnaies inaugurées cette année seront continuées dans le *Bulletin mensuel* en vertu de l'accueil favorable qu'elles ont rencontrées et du résultat financier qui a été excellent pour la caisse de la Société.

Tous les envois de manuscrits et de pièces à décrire et de publications numismatiques pour les deux organes doivent être adressés à M. Paul Stræhlin, président de la Société et rédacteur en chef, à Genève, 20, rue de la Cité, 20.

Les Annonces et les Monnaies a vendre doivent être envoyées à M. Henlé, trésorier de la Société, à Genève, 79, route de Chène, 79.

Les monnaies à vendre doivent être accompagnées d'un

bordereau détaillé avec le prix demandé. Toute pièce sans prix fixé ne sera pas insérée. Il en sera de même de toutes celles dont le prix est inférieur à 1 franc pour un seul lot.

> Le rédacteur en chef, Paul Stræhlin, président.

XI^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à Genève, au Cabinet des Médailles le Samedi 18 octobre 1890

La séance est ouverte à 9 heures 40.

Vingt-huit membres sont présents ainsi que plusieurs personnes étrangères à la Société.

M. Paul Strœhlin, secrétaire, préside en l'absence de MM. Eug. Demole, président et Wawre, vice-président, démissionnaires. Le procès-verbal de la précédente assemblée (Berne) est lu et adopté.

M. le président donne lecture de deux lettres de démission; les raisons invoquées étant personnelles et toutes les démarches possibles ayant été faites, les démissions de président et de vice-président de MM. Demole et Wawre sont acceptées.

Il est encore donné connaissance de plusieurs lettres de membres ou de personnes invitées qui sont empêchées d'assister à la séance et qui envoient leurs excuses et leurs vœux.

M. Henlé, trésorier, lit un rapport financier réjouissant et qui est approuvé.

L'assemblée reçoit à l'unanimité un nombre considérable de candidats (48) dont la liste a été publiée avec le compte rendu financier dans le n° 5 du Bulletin.

MM. Chautard, l'un des numismatistes français les plus distingués et Eugène Demole, notre ancien président, sont nommés membres honoraires en raison des services rendus par eux à la science numismatique.

MM. Henri Liemne à Genève et R. Brüderlin à Bâle, sont nommés vérificateurs des comptes.